



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°844) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE DEBUSSY AU
LOCATAIRE « POLE ALIENOR », A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-23-029
EN DATE DU 18 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de « Pôle Aliénor » représentée par sa Directrice Madame Sylvie SAUSSE, dont le siège est situé au 10 rue de la tête noire – BP 30015 - 86001 POITIERS Cedex, pour donner des cours de flûte à une étudiante, dans la salle Debussy, les jeudis de 15h00 à 16h30 du 5 janvier au 6 avril 2023 (sauf vacances scolaires et jour fériés) et de 14h30 à 16h30 le jeudi 13 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec « Pôle Aliénor » représentée par sa Directrice Madame Sylvie SAUSSE, dont le siège est situé au 10 rue de la tête noire – BP 30015 - 86001 POITIERS Cedex, une convention de location de salle pour un montant de 161,50 € TTC (cent-soixante-et-un euros et cinquante centimes), afin donner des cours de flûte à une étudiante, dans la salle Debussy, les jeudis de 15h00 à 16h30 du 5 janvier au 6 avril 2023 et de 14h30 à 16h30 le jeudi 13 avril 2023.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230118-lmc1H10342H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023
Date de Publication : 18/01/2023